

Le présentatif *c'est* dans les textes des apprenants

JIN Lihua^{[a],*}

^[a]French department, Fujian Jiangxia University, Fuzhou, China.

*Corresponding author.

Received 22 January 2023; accepted 18 March 2023

Published online 26 April 2023

Résumé

Les marques de cohésion textuelle ont pour rôle essentiel d'assurer la cohérence textuelle. Les expressions linguistiques qui marquent la cohésion textuelle ont toutes des fonctions référentielles. Dans cet article, nous nous intéressons à la notion d'anaphore comme procédé référentiel et au présentatif *c'est* dans ses fonctions référentielles diverses. Le présentatif *c'est* est fréquemment employé dans les textes écrits des apprenants du français langue étrangère (FLE) et son utilisation s'accompagne souvent de nombreuses infractions et ambiguïtés référentielles. Le présent article vise à déduire la nature des erreurs constatées, proposer divers angles d'interprétations possibles et ainsi mieux cerner les processus cognitifs engagés par l'auteur dans la production du texte écrit. L'analyse que nous avons menée révèle que la référence à un univers préétabli par l'auteur peut être compromise par différents aspects. Sur le plan cognitif, l'intériorisation des relations hiérarchiques lexicales s'avère incomplète et la conception du contenu accessible digressive.

Mots-clés : Cohésion ; Référenciation ; Chaîne de référence ; Présentatif *c'est*

Jin, L. H. (2023). Le présentatif *c'est* dans les textes des apprenants. *Canadian Social Science*, 19(2), 83-87. Available from: <http://www.cscanada.net/index.php/css/article/view/12966>
DOI: <http://dx.doi.org/10.3968/12966>

INTRODUCTION

L'opération de référenciation est fondamentale dans l'élaboration de la continuité et de la cohésion textuelles

(Corblin, 1995). Afin de comprendre le processus d'acquisition de la compétence textuelle, il convient d'appréhender la manière dont les apprenants mobilisent les formes linguistiques dans la construction de l'identité de référence. La préservation de l'identité de référence par des formes linguistiques appropriées relève d'un processus cognitif complexe. En nous intéressant aux formes de reprise auxquelles les apprenants ont le plus recours, nous avons pu constater de nombreuses infractions, notamment des ambiguïtés référentielles autour du présentatif *c'est*. Cet article vise, sans aborder la liste exhaustive possible des procédés de référence, à interpréter certaines occurrences d'anaphoriques ambigus ou problématiques qui y sont liées.

1. COHÉSION TEXTUELLE ET RÉFÉRENCIATION

Du point de vue linguistique, Halliday et Hasan (1976) mettent l'accent sur les marques de cohésion dont les structures lexicogrammaticales sont construites par des liens cohésifs du discours. Pour exprimer des liens de cohésion sémantique, ils recensent cinq grandes catégories de relations, soit des relations de référence, de substitution, d'ellipse, de conjonction et de cohésion lexicale. Quant à une notion plus large, à savoir la cohérence textuelle, Charolles (1978) avance une série de conditions nécessaires, mais pas suffisantes, décidant la bonne formation d'un texte. Il présente dans son travail quatre métarègles de cohérence. Il s'agit des métarègles de répétition, de progression, de non-contradiction et de relation. Le travail de Charolles illustre ces quatre métarègles en s'appuyant sur des malformations typiques des énoncés d'élèves. La grammaire textuelle (de texte), initiative didactique de l'écrit qui a vu le jour dans les années 70, introduit dans les classes de la langue des règles qui ne sont pas celles qui commandent

la morphosyntaxe, mais « des phénomènes comme l'anaphore, la progression thématique, les marques énonciatives, l'opposition des plans, qui n'étaient pas traités dans l'approche phrastique » (Combettes, 1993). Pour Van Dijk (1973), la cohérence textuelle relève de deux niveaux, à savoir des micro-structures et des macro-structures du texte, parmi lesquelles seules les premières concernent la cohésion textuelle.

Les micro-structures établissent la cohérence de phrase en phrase, sur des portions de texte qui peuvent être limitées ; elles concernent essentiellement les domaines suivants : la définitivisation, la pronominalisation, la substitution, les recouvrements présuppositionnels, les thématisations. (Van Dijk, 1973, p.178)

Les procédés linguistiques cités *supra* comme la substitution, l'anaphore, la définitivisation et la pronominalisation sont réalisés par l'acte de référer ou la *référenciation* : « L'acte de référence consiste à utiliser des formes linguistiques (mots, syntagmes, phrases) pour évoquer des entités (objets, personnes, propriétés, procès, événements) appartenant à des univers réels ou fictifs, extérieurs ou intérieurs. » (GMF *Grammaire méthodique du français*, 1994, p.569) La fonction référentielle est essentielle au langage. On appelle *référence* « la relation qui unit une expression linguistique au quelque chose qu'elle exprime » et ce quelque chose son *réfèrent* (Kleiber, 1997, p.9). La référence donne à un texte la continuité référentielle par la répétition de certaines entités et la mise en relation entre ces entités. Ces entités linguistiques permettant de maintenir des référents identifiables tout au long du texte et forment une chaîne de référence. La notion de chaîne est définie comme suit par Corblin, à partir des travaux de Chastain (1975) : « la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle. » (Corblin, 1995, p.123).

2. CATÉGORIES D'ANAPHORES ET C'EST

Les expressions marquant la continuité référentielle sont nombreuses. Cet article s'attache à décrire les rôles référentiels du présentatif *c'est* et son usage dans les corpus d'écrits d'apprenants. Parmi les expressions référentielles, on ne peut se passer des anaphores. D'après Chastain, « la chaîne anaphorique est une suite de termes singuliers apparaissant dans un contexte tel que si l'un d'eux réfère à quelque chose, alors tous les autres réfèrent à cette chose » (Chastain, 1975, pp.204-205). L'approche descriptive distingue les dispositifs de renvoi en « renvois à une mention effective proche » et « renvois directs à la situation d'énonciation immédiate ». Les premiers se résument sous la notion d'anaphore et les seconds sous celle d'exophore (Corblin, 1995m, p.9). Le fondement de cette distinction exige de différencier la façon de

référer à un objet. Si on utilise le mot *renvoi*, celui-ci est destiné à « établir une relation entre l'occurrence d'un terme linguistique et l'occurrence d'un autre terme linguistique dans le discours », c'est-à-dire qu'il renvoie à son antécédent. Ainsi, lorsqu'un pronom déictique se réfère à un objet, il faut dire que le terme désigne « un objet du monde » en utilisant un terme linguistique, qu'on appellera son réfèrent (Corblin, 1995m, p.10). Les renvois directs à la situation d'énonciation immédiate font partie de l'usage exophorique ou déictique.

2.1 Catégories d'anaphores

La référence anaphorique s'effectue par différents procédés d'anaphores, que l'on peut classer en deux grandes catégories : les anaphores nominales et les anaphores pronominales. Les anaphores nominales peuvent se diviser en différentes sous-catégories par les relations sémantiques entretenues entre antécédent et expression anaphorique, à savoir fidèles/infidèles mais aussi associatives et résomptives. (Peres Bonnemaïson, 2018, p.60)

L'anaphore nominale, qu'elle soit fidèle ou infidèle, consiste à reprendre par un nom ou un GN (groupe nominal) le contenu d'une proposition antérieure. Peres Bonnemaïson (2018, pp.70-72) explique que la fidélité à la source référentielle se produit lorsque la forme anaphorique reprend le « nom tête » de la source et non pas le déterminant qui la précède. L'anaphore infidèle emploie en revanche « un nom pour la forme introductive et un autre pour la forme de rappel » reprenant ainsi la source par divers procédés, notamment : l'anaphore hyperonymique, basée sur la relation hyponyme/hyperonyme ; l'anaphore synonymique, employant le synonyme/quasi synonyme ; et l'anaphorique nominal, conceptualisant la proposition antérieure. En outre, Peres Bonnemaïson évoque l'anaphore associative, qui ne se réfère pas à un élément mentionné de manière explicite dans l'énoncé ou le contexte. Charolles analyse l'anaphore associative et remarque que sa forme de rappel ne présente aucun indice provenant des informations explicitement formulées. (Charolles, 1990 ; Kleiber, 1994). C'est la relation métonymique/méréologique entre l'antécédent et le terme de rappel qui constitue l'anaphore associative. Ce procédé demande une connaissance du savoir partagé entre le locuteur et le récepteur d'un texte (Berrendonner, 1983, 1986 ; Reichler-Béguelin, 1989). Pour revenir à Peres Bonnemaïson, il cite enfin l'anaphore résomptive, qui « se manifeste par une expression démonstrative à travers laquelle le réfèrent visé n'est pas un élément linguistique mais une représentation mentale ».

L'anaphore pronominale « se caractérise le plus souvent par la présence d'un réfèrent sous la forme d'un nom (SN défini ou indéfini) et d'un anaphorique sous la forme d'un pronom de troisième personne » (Peres Bonnemaïson, 2018, p.73). On peut y classer les catégories pronominales suivantes : pronoms personnels

de la 3^e personne, pronoms démonstratifs, pronoms relatifs, pronoms indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs 1^{re}, 2^e et 3^e personne. (Schneuwly, 1988, cité in Chiss et David, 2011, p.159)

2.2 C'est et ses fonctions

Le présentatif *c'est* est pratique et récurrent dans le texte grâce à ses nombreuses aptitudes combinatoires. « Cette polyvalence le rend apte non seulement à des «fonctionnements subdits très importants» mais aussi et surtout à des fonctionnements qui, au niveau de la phrase comme à celui du discours, font valoir son statut de «verbe constructeur» » (Ligia-Stela, 1988, p.96). La construction «c'est + prédicat» accepte presque toutes constructions qui suivent le verbe «être». Les contraintes principales liées à son usage proviennent du pronom démonstratif «ce». Selon Ligia-Stela, Morel distingue trois rôles que joue «ce» dans le présentatif *c'est*, soit respectivement : « le rôle d'actualisateur, quand *ce* a une valeur exophorique, référant à la situation d'énonciation, le rôle prédicatif lorsque *ce* a une valeur anaphorique, renvoyant à un segment de discours et le rôle de présentatif, quand *ce*, en relation discontinue avec un pronom relatif, sert à mettre en vedette un constituant de la phrase » (Morel, cité in Ligia-Stela, 1988, p.96).

3. C'EST DANS LES PRODUCTIONS D'ÉCRIT D'APPRENANTS

3.1 Accessibilité restreinte à l'univers construit par le présentatif *c'est*

Un texte ou un paragraphe commençant par une phrase à construction présentative *c'est* présuppose une explicitation textuelle dans la partie rhématique ou dans les phrases qui suivent le contenu référentiel de *c'est* (Rabatel, 2000, p.54). De ce fait, le présentatif *c'est* est « cataphorique relativement à tout ce qui est à droite du présentatif » (Philippe 1998, p.54). Il est aussi déictique et désigne la présence de l'auteur et du lecteur dans un même lieu du discours. L'utilisation du présentatif renforce l'implication de l'auteur dans ce qu'il compte présenter au lecteur. « Le présentatif sans antécédent textuel à valeur exophorique prend une valeur anaphorique » dans le sens où il crée un univers ou une source évidentielle préexistants, communément partagés à la fois par l'auteur et le lecteur (Rabatel, 2000, p.54).

Extrait 1

(E1) Aujourd'hui, de plus en plus de personnes veulent poster leur autoportraits sur les réseaux sociaux pour montrer leur vie. (E2) Je ne pense pas que c'est un comportement au caractère narcissique et une personne exhibitionniste.

(E3) A mes yeux, **c'est* une société basée sur l'information. (E4) La plupart du temps, nous utilisons Internet pour comprendre certaines des extérieures. (E5) Donc, de nombreux personnes surtout les jeunes toujours aimer envoyer des photos sur une

variété de sites de réseautage social pour enregistrer leur vie quotidienne.

Dans l'extrait 1, le présentatif *c'est* engage un cadre de prédication sur la nature de « une société basée sur l'information » dans la suite du texte. L'univers préexistant dont on parle plus haut exige que la référence nouvelle « une société basée sur l'information » soit déjà connue pour le lecteur de son évidence apparente. Alors on se demande si cette évidence de la source référentielle est à la portée du lecteur. D'ailleurs, dans le cas où cet univers commun est communément établi chez l'auteur et le lecteur, les GN introduits à la place d'attribut sont en général précédés des démonstratifs définis et indéfinis comme dans E3. Cependant nous remarquerons que même quand E3 est réécrit sous la forme suivante : « c'est cette / la société basée sur l'information », la seule utilisation de « c'est + démonstratif / défini + GN » ne suffit pas à convaincre le lecteur avisé ; à moins que le présentatif *c'est* ne soit utilisé avec un pronom relatif, pour une mise en relief, par exemple : « c'est une société basée sur l'information qui nous entoure ». Dans ce cas, l'élément nouveau serait prédiqué immédiatement. Plusieurs questions peuvent se poser quant à la présence du présentatif en tête du paragraphe ou du texte. Donc, en ce qui concerne présentatif *c'est*, on peut se demander si la saillance de la nouvelle référence est telle que le lecteur l'accepte sans être interpellé par la légitimité de l'assertion avancée. Le moment d'apparition affecte-il l'acceptabilité du propos ? Quelle est l'influence de la typologie textuelle sur l'acception du présentatif en tête du paragraphe ou du texte ? Est-ce un cas d'utilisation où l'auteur du texte visait une fonction autre que *c'est* ? En somme, les ambiguïtés qui entourent *c'est* dans les incipits demandent une vérification plus systémique.

3.2 C'est et sa fonction d'abstraction

Le présentatif accentue la présence d'auteur en tant que « sujet de conscience » (Rabatel, 2000, p.60). L'engagement de l'auteur-énonciateur dans son assertion émise fait que le présentatif porte une valeur énonciative prononcée. Quant à la valeur anaphorique du présentatif, elle active également la dimension abstraite du mécanisme référentiel. On parle d'ici l'anaphore conceptuelle où la reprise est fondée sur « la cohérence d'un raisonnement, synthétisé et rappelé, pour renforcer la force démonstrative du propos » (Marin, 2007, p.33). Et le terme employé dans le prédicat du présentatif est l'abstraction résultante de ce raisonnement.

Extrait 2

(E1) D'abord, la disparition d'une langue signifie la disparition d'une veuille culture. (E2) L'apparition d'une langue peut remonter à l'antiquité, (E3) **c'était* parlée par nos ancêtres, (E4) alors que beaucoup de connaissances pourraient être transmises à notre génération. (E5) L'histoire, la religion, les émotions et la vertu d'une nation ont été gravées dans sa langue. (E6) **Ce* n'est pas seulement un outil, (E7) **c'est* un livre qui peut donner des choses plus que vous pourriez imaginer.

Dans E3, E6 et E7, le présentatif *c'est* est employé comme étant support de prédication dans les suites d'énoncés. L'extrait 2 illustre le cas où *la langue* est reconnue pour ce qu'elle est par sa nature, précisée en partie rhématique. Dans chaque apparition, *C'est* renvoie à des aspects catégorisant *la langue*, c'est-à-dire, à sa définition et non pas à des données textuelles accessibles au contexte. Le présentatif est activé dans ce cas pour référer à des propriétés inhérentes à *la langue*. Alors que le pronom de troisième personne *elle* comme anaphorique pronominal, quant à lui, proposerait « une interprétation qualifiante, à valeur attributive » (Rabatel, 2000, p.60). Dans E3, E6 et E7, la construction par le présentatif *c'est* ne permet pas d'identifier *la langue* par un renvoi à une quelconque mention, mais la présente comme étant « parlée par nos ancêtres », « un outil » ou « un livre ». Il convient de se demander si certains de ces termes portent davantage une valeur attributive, sans pour autant vouloir classer le référent comme un exemple d'une catégorie nominale. C'est le cas d'E3, où le prédicat « parlée par nos ancêtres » constitue un complément attributif – et non une sous-catégorie d'un autre nom – du référent *la langue*, qui est textuellement disponible dans l'énoncé antécédent. On remarquera également qu'E6 « (la langue) ... c'est un outil » passe mieux que E7 « (la langue) ... un livre ». Le premier terme désignant le référent (la langue) constitue un hyponyme, et le terme de reprise (un outil) est un hyperonyme ou un générique. E6 illustre l'anaphore basée sur une relation hyponyme/hyperonyme. L'ambiguïté qui entoure E7 « (la langue) ... un livre » réside dans l'absence de relation sémantique qui unit la paire source-terme de reprise. S'il s'agit d'une métaphore par le rapprochement analogique des deux termes, il convient de faire appel à l'intuition linguistique pour prouver sa pertinence. D'une part, on peut conclure de cet exemple que « le présentatif fait appel à un mode de référenciation classifiant plus abstrait, un raisonnement d'abstraction, construit l'énonciateur comme étant à la source d'un acte perceptif/cognitif plus intellectualisé » (*Idem.*). D'autre part, le présentatif est un signe distinctif de subjectivité.

3.3 *C'est* et sa fonction résomptive

Le présentatif *c'est* peut prendre un rôle énonciatif se retrouvant dans ce que Rabatel (2000, p.63) appelle des « valeurs d'enchaînement et de reformulation (proche du paraphrasage) ». Il peut prendre aussi un rôle conceptuel lorsqu'il sert à créer une « perception » qui donne naissance à une reformulation, un résumé, une paraphrase ou un commentaire explicatif du contenu antécédent (*Idem.*). Par la présence du démonstratif *ce*, le présentatif sert à référer aux informations contenues dans le contexte précédent. Le prédicat, quant à lui, constitue l'interprétation subjectivée de l'énonciateur issue de son raisonnement déductif, conceptuel, résomptif ou autre.

Extrait 3

(E1) Dans les circonstances actuelles, de plus en plus de langues sont perdues. (E2) D'après les sources officielles, 95% des langues auront disparu à la fin du 21^e siècle. (E3) A mon avis, en premier lieu, **c'est* une expansion coloniale. (E4) Les coloniaux forcent à apprendre des langues des puissances coloniales, donc leurs langues ont disparu graduellement.

L'extrait 3 illustre un cas où le présentatif fonctionne ou est censé fonctionner comme une anaphore résomptive et un relais topique. *C'est* dans E3 suppose une équation : « L'expansion coloniale » serait une perception tirée de « la disparition de langues (E2) ». Il s'agit d'une équation apparemment intenable, qui demande à être corrigée comme suit : « L'expansion coloniale » serait « une des raisons de la disparition de langues », dont la tête nominale est non identifiable dans le contexte disponible du texte. Comme on le voit dans cet extrait, le bon usage du présentatif repose sur la pertinence des raisonnements et des conceptions. Le rappel ou le récapitulatif incomplet, non-congru, non identifiable en rapport avec le segment-source pose le problème d'identification de référence et de rupture de continuité.

CONCLUSION

Le présentatif a d'abord une double valeur référentielle, à savoir déictique et anaphorique. Faisant référence à la situation dans laquelle l'énoncé est produit, le présentatif est avant tout déictique en raison de la présence du démonstratif *ce*. En même temps, il connaît une valeur anaphorique minimale due à *ce*, qui a aussi une valeur pronominale censée renvoyer à une entité identifiable du contexte. Lorsque le présentatif se produit dans le premier énoncé du paragraphe sans antécédent textuel, l'accessibilité aux perceptions et aux mouvements de pensées de l'auteur est souvent compromise. Cet accès limité renvoie à un échec d'anticipation par l'auteur, rendant impossible la compréhension par le lecteur qui ne dispose que des données textuelles. À part la valeur référentielle, *c'est* porte aussi une valeur énonciative en construisant un «sujet de conscience» apportant toute une prédication qui le suit. Les termes nouvellement apportés résultent d'une représentation mentale par abstraction. Ce processus mental est basé sur une connaissance solide de l'auteur en matière de relations sémantiques qui sous-tendent des termes référentiels. Enfin, sa fonction résomptive met l'accent sur la pertinence du raisonnement mise en œuvre par l'auteur. Nous avons mené cette étude sur une supposition préalable qui assume la présence de l'auteur conscient, ayant effectué le choix d'utilisation du présentatif comme bon lui semble. Cette prise de position nous a permis de cartographier les fonctions, les valeurs et les rôles activés par l'usage du présentatif et les incohérences dans l'usage des apprenants. Nous concluons à partir de ces constats un écart non négligeable entre les fonctions réelles du présentatif *c'est* et la compréhension

partielle, erronée ou du moins non-intuitive de son usage. Enfin, nous tenons à préciser que cet article n'a pas pour but de proposer des corrections possibles ou de suggérer de meilleurs procédés de référence, ni ne prétend apporter l'intégralité des explications liées à des occurrences traitées.

BIBLIOGRAPHIE

- Berrendonner, A. (1983). « Connecteurs pragmatiques et anaphore ». *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- Berrendonner, A. (1986). « Référence et mémoire discursive ». Colloque du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse.
- Charolles, M. (1978). « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes : Approche théorique et étude des pratiques pédagogiques ». *Langue Française*, 38, 7-41.
- Charolles, M. (1990). « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation ». *Verbum*, 13-3, 119-148.
- Chastain, C. (1975). « Reference and context ». in K. Gunderson (Ed.), *Language Mind and Knowledge* (pp.194-269). Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Chiss, J. L., David, J. (2011). « Linguistique textuelle et didactique du français ». *Le français aujourd'hui*, hs01(5), 155-166.
- Combettes, B. (1993). « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques ». *Pratiques : Linguistique, Littérature, Didactique*, 77, 43-57.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours : anaphores et chaînes de référence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, HAL(ijn_00550962). (Manuscrit)
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours : anaphores et chaînes de référence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Livre Paru)
- Halliday, M.A.K., & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English. English Language Series 9*. London New-York Paris: Longman.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber, G. (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? ». *Langages*, 127, 9-37. *Langue, praxis et production de sens*.
- Ligia-Stela, F. 1988. « Présentatif et «configuration discursive» en français parlé : le cas de C'EST ». In Linx, 18, 95-106. Analyse grammaticale des corpus oraux.
- Marin, B. (2007). « Culture écrite, culture orale : des ressources spécifiques ». *La linguistique*, 43, 105-122.
- Morel, M. A. (1986/1987). *Grammaire : cours général* (CAPES, Agrégation, pp.7-13). Polycopié du Centre des Publications de l'Université de Paris III.
- Peres Bonnemaïson, K. (2018). « Anaphore et référence en production écrite : étude de textes narratifs d'élèves de 9 à 11 ans, du CE2 au CM2 ». *Linguistique*. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.
- Philippe, G. (1998). « Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman ». In : *Langue française*, n° 120, 51-65.
- Rabatel, A. (2000). « Valeurs représentative et énonciative du «présentatif» c'est et marquage du point de vue ». In : *Langue française*, 128, 52-73. *L'ancrage énonciatif des récits de fiction*.
- Reichler-Béguelin, M. J. (1989). « Anaphores, connecteurs et processus inférentiels ». In C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse Romande, Berne : Peter Lang, p.303-336*.
- Riegel, M., Pellat, J. C., et Rioul, R. (1994/2018). *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France, 1re édition en 1994, 7e édition 2018.
- Schneuwly, B. 1988. *Le langage écrit chez l'enfant : La production des textes informatifs et argumentatifs*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.
- Van Dijk, T. A. (1973). « Grammaires textuelles et structures narratives ». In *Sémiotique narrative et textuelle*, Larousse, 177-207.

(Endnotes)

Tous les extraits cités dans cet article sont la reproduction fidèle des écrits d'apprenants, d'où des erreurs linguistiques.